



COURANT FONDATEUR DE LA CGT

COMITÉS SYNDICALISTES RÉvolutionnaires

WWW.SYNDICALISTE.COM

SYNDICALISTES@GMAIL.COM

AUX STRUCTURES DE LA CGT À LA VEILLE DU 52^e CONGRÈS CONFÉDÉRAL

Le 52^e congrès de notre confédération va se tenir dans un contexte très tendu, en externe, mais aussi en interne. Les Comités syndicalistes révolutionnaires (CSR), courant fondateur de la CGT, tiennent à donner leurs sentiments et leurs analyses sur ces trois dernières années de lutte et de vie syndicales.

DEPUIS LE DÉBUT DE CETTE ANNÉE 2019, les luttes se multiplient dans des formes classiques, avec les traditionnelles grèves salariales dans les entreprises, les journées d'action interprofessionnelles, les mobilisations locales contre les licenciements, pour la défense des services publics et les actions dans les lycées et universités contre les réformes. Mais des formes atypiques sont également venues diversifier ces modalités. Le soulèvement des Gilets jaunes, qui secoue le pouvoir depuis novembre 2018, est le phénomène le plus significatif, mais il ne faudrait pas pour autant passer sous silence les grèves pour le climat et les luttes des travailleurs « ubérisés ».

Cette profusion d'actions se produit dans un système capitaliste qui se trouve délégitimé un peu plus chaque jour. Il est discrédité en raison de la précarisation d'une masse grandissante de travailleurs, mais aussi à travers ses institutions mêmes et sa culture de consommation sans sa-

veur humaine. Le contexte est donc favorable à l'action d'une confédération qui dispose d'un prestige lié à ses conquêtes sociales mais aussi à son image contestataire.

LE SYNDICALISME DOIT SE CONSTRUIRE EN DEHORS DES ENTREPRISES

Pour autant, notre confédération semble incapable de fédérer ces mobilisations et encore plus de les orienter dans une dynamique anticapitaliste. On pourrait expliquer cette contradiction en évoquant uniquement l'influence néfaste d'une « bureaucratie ». Mais nous devons constater que les partisans d'un « syndicalisme de masse et de classe » demeurent, eux aussi, sans stratégie alternative. Leur démarche de « marée populaire » ou leur tentative de détrerrer le cadavre du Front populaire ne proposent, au final, que d'associer le sort du syndicalisme à celui d'une gauche radicale à l'encéphalogramme plat. Car ces deux courants

partagent la même vision institutionnelle du syndicalisme. La preuve en est leur incapacité à penser l'organisation syndicale en dehors du cadre politique imposé par la bourgeoisie : les entreprises capitalistes, les ministères et autres services publics gérés par l'État. C'est là qu'ils concentrent leurs efforts militants, en s'enfermant donc dans l'univers mental et sur le terrain de l'ennemi. En acceptant cette domination politique, ils se condamnent à accumuler les défaites et à gâcher l'énergie militante dans un combat perdu d'avance. Ils se refusent à attester que le syndicalisme s'est construit en dehors des entreprises, dans la sociabilité ouvrière des quartiers et des Bourses du travail. Sans cette accumulation de forces et cette vie sociale, il aurait été impossible de porter ensuite l'attaque dans les entreprises.

Cette stratégie de la défaite finit par produire une culture de l'accompagnement et de l'acceptation. Les syndicalistes sont blasés, mais ils s'autocensurent en n'assumant pas cette désillusion. Leur action se concentre de plus en plus sur des réunions d'instances de représentation qui justifient surtout leur mandat. Aigris, ils doivent alors trouver des responsables à leurs échecs.

Les premiers responsables ciblés, ce sont les travailleurs, qui ne penseraient qu'à leurs intérêts économiques personnels immédiats. Or, cet individualisme est normal puisqu'on ne côtoie ses camarades de travail que dans l'entreprise, soumis comme nous à un contrat de subordination. Ce n'est pas le meilleur espace pour engager une émancipation collective et construire une vie sociale ! Or, ce sont le plus souvent les syndicalistes qui refusent d'éteindre l'action de la CGT dans les quartiers, comme elle le faisait autrefois avec les Bourses du travail et ses activités culturelles et d'entraide.

Les seconds accusés, ce sont d'autres syndicalistes. Les affrontements de personnes et d'ego qui se multiplient à tous les niveaux de la confédération sont le produit de cette frustration à ne pas pouvoir expliquer les raisons de nos échecs collectifs.

RETRouver LA CULTURE OUVRIÈRE ET CULTIVER LA FORMATION SYNDICALE

Nous avons perdu notre culture ouvrière et l'avons remplacée par celle de la gauche. Dans la CGT, on multiplie les concepts et autres productions rhétoriques, on « manage » les organisations syndicales en fantasmant sur l'encadrement et la technocratie de gauche. La culture fraternelle a été remplacée par celle de la petite bourgeoisie de gauche, basée sur la représentation et l'ego. Au niveau

confédéral, on multiplie les « conseillers confédéraux », sortes d'attachés parlementaires qui vont travailler sur divers sujets politiques tandis que nos mandatés (élus à la CEC ou au BC) deviennent des « dirigeants », des donneurs d'ordres. Les discours se sont substitués à la connaissance de nos outils et de l'expérience, c'est-à-dire à savoir pourquoi et comment utiliser les outils. Sans cette culture ouvrière nous sommes alors condamnés à produire des malfaçons !

Le document d'orientation proposé au débat pour le 52^e congrès est l'exemple même de cette perte d'expérience ouvrière. Dans sa forme, le document est totalement inadapté à la réalité des syndiqués. Il ne sera donc pas lu, car sa rédaction est vague, confuse, ponctuée de nombreuses redites, avec des phrases très longues et donc souvent illisibles. Cette réalité retire toute validité démocratique au congrès. Il en est de même de son contenu revendicatif, qui part dans tous les sens. Il ressemble davantage à un catalogue qu'à une réflexion stratégique devant proposer un axe commun et fédérateur.

Pour autant, notons tout de même que ce document d'orientation sort de la langue de bois habituelle et pose des questions intéressantes, dont les syndicats doivent se saisir pour faire évoluer notre organisation. Le constat est fait, notamment, de l'échec de la stratégie qui a fait du syndicat d'entreprise la forme privilégiée de l'organisation des travailleurs syndiqués. Une attention particulière est également accordée aux nouvelles formes de travail, qui relègattement le syndicat d'industrie, seule structure capable d'accueillir correctement les travailleurs « ubérisés » et de leur offrir des perspectives. Certes, le document n'apporte aucune réponse claire à ces questions et enjeux qu'il soulève, mais il n'appartient qu'à nous de les construire. Enfin, relevons qu'en matière d'immigration le document d'orientation ne cultive aucune ambiguïté, réaffirmant clairement que la CGT se bat pour la libre circulation des individus, la régularisation des migrants et l'égalité absolue des droits.

En revanche, la question de l'organisation confédérale, telle qu'elle est traitée par le document d'orientation, doit soulever bien des inquiétudes ! Elle confirme que les rédacteurs maîtrisent mal les savoirs concernant le fédéralisme et le syndicat comme outil de base. Cette réalité amène notre tendance syndicale, fondatrice de la CGT, à exprimer une vive alerte. Nous estimons que l'absence de formation des militants est si inquiétante que l'organisation confédérale n'est plus en situation de fonctionner, et encore moins de tenir un congrès digne de ce nom. L'heure



n'est donc pas à trouver des solutions dans l'urgence. La priorité est de former nos militants pour leur permettre ensuite de débattre à partir de connaissances réelles et sérieuses.

LE FAUX DÉBAT FSM VS. CES

Une question occupe le devant de la scène des débats d'avant-congrès ces derniers mois, celle de l'organisation syndicale internationale à laquelle la CGT devrait appartenir. Cette question est particulièrement investie par quelques structures (des fédérations et UD pour l'essentiel) opposées à la direction confédérale actuelle et qui, à défaut, pour certaines d'entre elles, de pouvoir construire des luttes et cultiver une démocratie vivante en leur sein, agitent le chiffon radical de la FSM. Accusant la CES de tous les maux, ils appellent à la quitter pour rejoindre la FSM, présentée comme l'organisation naturelle des syndicats lutte de classe. Si la CES, créée pour accompagner la construction d'une Europe libérale, offre bien peu de perspectives au syndicalisme de classe et de lutte, la FSM ne saurait s'imposer comme une alternative crédible. Autrefois courroie de transmission de l'URSS, elle n'est désormais plus que le lieu de ralliement de nostalgiques du stalinisme et de partisans d'un anti-impérialisme grossier qui justifie que l'on puisse collaborer avec les syndicats officiels de régime prétendus « communistes » (Cuba, Viêt Nam) voire d'États

totalitaires et assassins, si ce ne sont leurs autorités (notamment la Corée du Nord, la Chine, l'Iran et la Syrie).

Sur cette question, le document d'orientation du 52^e congrès confédéral avance des réponses plutôt correctes. Balayant d'un revers de main discret toute réadhésion à la FSM, il appelle en revanche à se battre au sein de la CES et de la CSI pour y faire valoir la ligne d'un syndicalisme de classe et de lutte. Un vœu pieu, peut-être, mais qui est toujours plus digeste que le repli sur une structure gangrenée par ce qui reste des débris du stalinisme. D'autant que le document préconise aussi de ne pas s'enfermer dans des collaborations uniques et unilatérales, évoquant la possibilité de travailler avec d'autres structures, d'autres « internationales ». Au final, la question internationale, essentielle pour tout syndicaliste militant dans une dynamique révolutionnaire, mériterait d'être posée en dehors du débat « CES/CSI ou FSM » pour que les syndicats CGT s'efforcent à réfléchir à quel syndicalisme international est possible aujourd'hui, avec quelles revendications (agir sur les traités, militer pour une libre circulation des individus, solidarités avec les migrants ?) et quelles ambitions d'action (caisses de grève, grèves transnationales coordonnées, rencontres internationales ?). C'est à partir du terrain et du concret que l'on reconstruira un syndicalisme international, pas dans des débats sans fin prisonniers du carcan des rhétoriques idéologiques.

LE SYNDICAT DOIT ÊTRE LA QUESTION PRIORITAIRE

À chaque congrès, notre tendance a produit des contributions au débat. Aujourd’hui, nous estimons que notre responsabilité est de fournir aux adhérents, et donc à leur syndicat, les connaissances de base sur la CGT.

Dans cette optique, nous vous faisons donc parvenir la brochure d’Émile Pouget qui explique la nature de la CGT. Nous y joignons le compte rendu du congrès confédéral d’Amiens (1906) afin de montrer comment s’organise et à quoi sert un congrès de la CGT.

La seule question prioritaire est donc celle du syndicat. C’est-à-dire de l’outil qui doit permettre à l’adhérent de se former, de débattre, de décider collectivement pour, ensuite, se fédérer avec les autres syndicats de la CGT.

Notre tendance a produit de nombreux textes expliquant pourquoi nous devions revenir au fonctionnement en syndicats d’industrie (professionnels). Le syndicat d’entreprise a toujours été le modèle du syndicalisme d’accompagnement. Depuis qu’il a été introduit dans notre confédération, celle-ci se décompose un peu plus chaque jour.

Il existe plus de 20 000 syndicats dans la CGT et moins de 10 % vont réunir les adhérents pour préparer le congrès et mandater leur délégué. Au 16 avril, seuls 150 syndicats ont produit des amendements aux documents soumis au Congrès. S’ils ne se réunissent pas, ce n’est pas à cause de « bureaucrates », mais surtout parce que des petits syndicats sont incapables de réunir assez d’adhérents pour pro-

duire une réflexion collective pertinente. Pour éléver le niveau de réflexion, il est donc indispensable de refonder les anciens et puissants syndicats d’industrie. Vous pouvez les étudier sur notre site : www.syndicaliste.com.

C’est pourquoi nous appuyons l’une des propositions d’amendement déposées au 52^e congrès de la CGT par nos camarades du Syndicat du Livre parisien (SGLCE-CGT), concernant le document d’orientation :

« *Après le paragraphe 327, ajouter :*

La reconstitution des syndicats professionnels locaux, départementaux voire régionaux, suivant les configurations, est une réponse efficace. Les bilans de ces syndicats qui se sont maintenus sont probants. En effet, le syndicat d’industrie territorial permet :

– de mutualiser les moyens entre grandes et petites entreprises du même secteur ;

– de pérenniser l’activité syndicale dans toutes les entreprises par-delà les aléas de la vie syndicale dans chaque entreprise ;

– de définir des objectifs et des stratégies cohérents dans une même branche industrielle ;

– de prendre soin de tous les travailleurs impliqués dans la branche, y compris les privés d’emploi, les intérimaires, les auto-entrepreneurs, les indépendants, les sans-papiers, les salariés de la sous-traitance. »

**VIVE LA CHARTE D’AMIENS
VIVE LE 52^e CONGRÈS
VIVE LA CGT !**

Les CSR, c'est quoi ?

Les CSR entendent faire vivre un renouveau des pratiques syndicalistes révolutionnaires qui ont fondé la confédération CGT, car sans outils révolutionnaires, il ne peut y avoir ni perspective révolutionnaire ni militants révolutionnaires. Après plus de trente années de défaites ouvrières, l’heure n’est plus à la défensive. Le projet révolutionnaire est plus que jamais une nécessité. Pour faire vivre ce projet, il faut des militants organisés sur une base collective : une tendance.

WWW.SYNDICALISTE.COM
SYNDICALISTES@GMAIL.COM

Rejoins-nous !

